

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 08984  
Numéro SIREN : 828 954 040  
Nom ou dénomination : 2P2

Ce dépôt a été enregistré le 01/02/2021 sous le numéro de dépôt 14290



2101431001



**REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS**  
**PROCÈS VERBAL DE DÉPÔT D'ACTES**

Dénomination : 2P2

Numéro RCS : 828 954 040

Numéro Gestion : 2017B08984

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse : 103 R ORFILA  
75020 PARIS

Numéro du Dépôt : 2021R014290 (2021 14310)

Date du Dépôt : 01/02/2021

- Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire

Date de l'acte : 06/01/2021

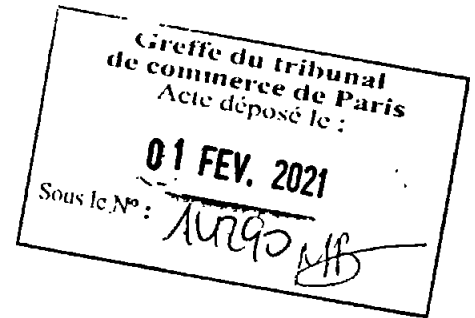
Décision 1 : Dissolution

Décision 2 : Nomination de liquidateur

fait à Paris, le 1 février 2021

1718984

PF 6101/21 FC  
05



**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
EXTRAORDINAIRE  
du  
06 Janvier 2021  
DE LA  
DISSOLUTION ANTICIPEE VOLONTAIRE  
DE LA  
SAS 2P2  
Au capital de 1000 Euros  
Siège social : 103 Rue Orfila  
75020 PARID**

**Immatriculée au RCS Paris 828.954.040**

Le 06 Janvier 2021 à 15H00 s'est tenu au siège de la SAS 2P2 au capital de 1000€, 103 rue Orfila 75020 Paris, l'assemblée générale extraordinaire de dissolution anticipée volontaire de la SAS 2P2

Les associés de la SAS 2P2 au capital de 1000€ RCS Paris 828.954.040 divisé en 100 actions de 10€ chacune, dont le siège social est , se sont réunis au dit siège 103 rue Orfila 75020 Paris sur convocation qui leur a été remise en main propre, contre émargement.

L'assemblée est présidée par Monsieur PETRESKI Blagoja demeurant 3 bis rue Orfila 75020 Paris né le 07/04/1963 à Kičevo (Yougoslavie) de nationalité macédonienne en qualité de président démissionnaire.

Sont présents :

Monsieur PETRESKI Blagoja demeurant 3 bis rue Orfila 75020 Paris Né le 07/04/1963 à Kičevo (Yougoslavie) de nationalité macédonienne en qualité de président démissionnaire

Possédant 50 actions sur 100 actions  
Numérotées de 001 à 50

Monsieur POCHARD Wladimir demeurant 90 boulevard Ney 75018 Paris né le 16/09/1978 à Champigny sur marne (94 500) De nationalité française

Possédant 50 actions sur 100 actions  
Numérotées de 51 à 100

**SOIT UN TOTAL DE 100 ACTIONS**  
Sur les 100 actions composant le capital de la  
**SAS 2P2**

Soit au total 2 actionnaires présents totalisant 100 actions, pour une valeur initiale de 10€ l'action.

Le Président démissionnaire constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président démissionnaire rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

1/« Mise au vote de la dissolution anticipée volontaire de la SAS 2P2 pour cause de difficultés persistantes, dues au confinement et aux suites financières du COVID 19 qui ont suivies et suivent encore à ce jour.

2/acceptation de la démission du président de 2P2

La société n'ayant à ce jour que peu de dettes et étant à jour et en règle de ses cotisations sociales, il est inutile de prolonger l'existence de la SAS 2P2 au de la de ce jour 06 Janvier 2021.

Il est demandé aux associés de se prononcer sur la dissolution anticipée volontaire de la SAS 2P2

1/ » Siege de la liquidation. »

2/ » Nomlnation du liquidateur. »

3/ » Démission du président. »

4/ Étendu des pouvoirs donnés au liquidateur.

5/ Pouvoirs de publicité donné au liquidateur

Le président de la séance dépose sur le bureau les documents suivants :

-Les statuts de la société

-Le rapport de la Présidence.

-Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée

-La feuille de présence.

Le président de séance déclare que les documents requis ont été remis aux associés 15 Jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

Les associés lui donnent acte de cette déclaration et déclarent la discussion ouverte.

Aucune question n'est posée, le président de l'assemblée, décide de passer au vote des 4 résolutions qui sont à l'ordre du jour

#### **RESOLUTION N° 1**

La présente assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, décide de la dissolution anticipée de la SAS 2P2 et sa liquidation amiable conformément aux dispositions des articles L237-2 à 237-13 du code du commerce. /

La société subsistera 1 mois pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.

La dénomination sociale sera suivie de la mention « Société en liquidation »

D'autre part le siège social de la liquidation est fixé au siège de la SAS 2P2

103 rue Orfila 75020 Paris

L'assemblée composée des 2 associés met aux voix que le liquidateur ne percevra aucune rémunération, ni défraiement en contrepartie de l'exercice de son mandat de liquidateur.

Résolution N°1 mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **RESOLUTION N°2**

L'assemblée composée des 2 associés, sur proposition du président, décide que pour ne pas entraver la mission du liquidateur le président de 2P2 accepte de démissionner du poste de président.

Résolution N°2 mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **RESOLUTION N°3**

L'assemblée composée des 2 associés, sur proposition du président, nomme en qualité de liquidateur et pour une durée ne pouvant excéder le délai de 1 mois Monsieur PETRESKI Blagoja Demeurant 3 bis rue Orfila 75020 Paris né le 07/04/1963 à Kičevo (YUGOSLAVIE) de nationalité macédonienne en qualité de liquidateur /

Résolution N° 3 mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **RESOLUTION N°4**

L'assemblée composée des 2 associés donne au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour mener sa mission.

Il devra réaliser l'actif, régler le passif s'il en existe et répartir le solde, s'il y en a un au profit des associés, sous réserve des dispositions des articles L237-1 et suivants du code du commerce.

Résolution N°4 mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

## **RESOLUTION N°5**

L'assemblée composée des 2 associés donne au liquidateur Monsieur PETRESKI Blagoja demeurant 3 bis rue Orfila 75020 Paris Né le 07/04/1963 à Kičevo (YUGOSLAVIE) De nationalité macédonienne en qualité de président démissionnaire agissant en qualité de liquidateur, tous les pouvoirs pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'assemblée composée des 2 associés met aux voix que le liquidateur aura les pleins pouvoirs.

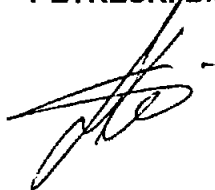
Résolution N°5 mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, il est 21h00 et la séance est levée.

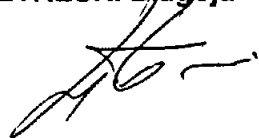
De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal qui a été signé par les associés et par le liquidateur nommé.

Fait en 2 exemplaires originaux à Paris le 06 Janvier 2021.

Le liquidateur  
PETRESKI Blagoja



L'Associé  
PETRESKI Blagoja



Associé  
POCHARD Wladimir



**FEUILLE DE PRESENCE**  
**DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**  
**DE**  
**RADIATION**  
**Du 06 Janvier 2021**

**SAS 2P2**

**Au capital de 1000 Euros**  
**Siège social : 103 Rue Orfila**  
**75020 PARIS**

**Dûment immatriculée au RCS Paris 828.954.040**

**PETRESKI Blagoja**



**POCHARD Wladimir**

